CHRONIQUE RÉGIONALE

Le départ de M. l'avocat général Dejean de la Batie

M. l'avocat général Dejean de la Batie vient d'être nommé procureur de l'Etat à Poitiers.

Ce magistrat était arrivé à Douai en 1935, venant d'Arras, où il exerçait les fonctions de procureur de la République depuis 1930.

M. Dejean de la Batie avait antérieurement été substitut du procureur de la République, à Hazebrouck, en 1922, à Saint-Omer en 1924, et à Dunkerque en 1926.

Né à Paris en 1892, dans une vieille famille qui a fourni de nombreux membres à la magistrature, M. Dejean de la Batie fit la *guerre 1914-18, fut* décoré de la croix de guerre et de la croix de la Légion d'honneur.

Assurances Vie

Dans 10 jours, le nouveau tarif en hausse sera paru... Ceux qui souscriront à ce moment là regretteront de ne s'être pas assurés 8 jours avant, alors qu'il leur était permis de traiter à la baisse, pour toute la durée du contrat.

Pendant qu'il en est temps encore, voyez d'extrême urgence ANDRÉ PIAT et FILS, les spécialistes de l'assurance sur la Vie, 80, rue de la Gare, 80, à ROUBAIX (Téléphone 361.23).

Dans l'impossibilité où nous sommes de voir toute notre clientèle, nous nous permettons de lui demander, dans son intérêt, de passer en nos bureaux ou de nous téléphoner au début de cette semaine, les services sont organisés pour répondre immédiatement à toutes les demandes de la clientèle.

Nous vous rappelons que nous couvrons, dans nos contrats, tous les risques de guerre. 26613d

Dans les marais de Sailly-en-Ostrevent le corps d'un pilote français est retrouvé dans son avion à moitié enlisé

« La Mission de recherches des morts et disparus de l'Armée de l'Air », formée par un groupe d'infirmiers pilotes et secouristes de l'air de la Croix-Rouge française, sous la direction de Mme Germaine L'Herbier, était depuis quelque temps à la recherche du lieutenant aviateur André Stiquil, du groupe de chasse 1/4, disparu le 26 mai 1940.

Ayant appris qu'à Sailly-en-Ostrevent un avion français était enlisé dans le marais, la Mission prit contact avec le maire de la localité et des travaux furent entrepris pour dégager de la vase l'avion dont, seule, la queue émergeait. On parvint ainsi à retirer la dépouille de l'aviateur qui n'était autre que le disparu qu'on recherchait.

Le corps de ce brave reçut ensuite la sépulture qu'il convenait.

LILLE

Les faits du jour

VOL DE BIJOUX. — Mlle Agnès Delcoigne, demeurant 29, rue du Denier, à Bruxelles, était descendue dans une chambre, 3, rue des Fossés. Au cours de la nuit de vendredi à samedi, un inconnu s'est introduit dans sa chambre pendant son absence. Il a emporté un bracelet et une montre-bracelet en or ainsi que deux billets de 50 marks.

UN ETALAGE DEVALISE. — Au cours de la nuit de vendredi à samedi des malfaiteurs ont brisé la vitrine du magasin de M. Alphonse Mahieux, commerçant, 59, rue Léon-Gambetta. Ils ont dérobé des vêtements pour une valeur de 15.300 fr.

UNE CYCLISTE RENVERSÉE PAR UNE AUTO EST SÉRIEUSEMENT BLESSÉE. — Jeudi, vers 14 h. 30, Mlle Jeanne Guerlin, 40 ans, 102, rue Nationale, à Lille, passait à bicyclette rue Pierre-Legrand. Elle allait s'engager sur le pont supérieur, lorsqu'elle fut heurtée et renversée par une auto conduite par M. Eugène Lemahieu, chauffeur au service des établissements Peugeot, rue de la Baignerie.

Mlle Guerlin fut relevée, portant de multiples fractures sur tout le corps. Elle a été immédiatement transportée dans une clinique. Ses jours cependant ne paraissent pas en danger.

L'AUTEUR DE QUINZE VOLS SOUS LES VERROUS. — Le service de sûreté a aussi arrêté Etienne Delrue, 26 ans, manœuvre, 26, rue Kléber, à La Madeleine, qui avait volé une coupe de percale, une autre de soie naturelle chez M. Vidal, 64, boulevard de la Liberté, où il effectuait des réparations. Au cours de son interrogatoire, Delrue a avoué être l'auteur de quatorze autres vols commis depuis environ 4 mois. La totalité des marchandises volées a été retrouvée au domicile de Delrue, qui a été déféré au parquet.

Une magnifique EXPOSITION va bientôt s'ouvrir à LILLE

NORD

Un des complices de l'agresseur d'Hazebrouck vient d'être arrêté

Nous avons relaté dernièrement la sauvage agression qui se déroula à Hazebrouck, section de la Briarde.

Surpris alors qu'ils tentaient de dérober dans la ferme de M. Gustave Gaymacy, 57 ans, des pommes de terre, deux individus s'enfuirent tandis que leur complice, d'une force herculéenne, se ruait sur le cultivateur et son fils, et leur portait plusieurs coups de couteau.

L'arrivée du second fils du fermier et d'un ami donna lieu à un nouveau combat, au cours duquel la poche de l'agresseur, contenant son portefeuille, fut arrachée.

Cela permit d'établir l'identité du forcené, un nommé Théodore Woronlack, 30 ans, sujet étranger demeurant à Wingles.

Activement recherché, ce dernier n'a pu encore être découvert.

Mais on vient d'arrêter, dans la région lilloise, un complice de l'agresseur, François Zadora, 30 ans, lui aussi sujet étranger.

TOURCOING

LUNDI 22 JUIN :

Hôtel de Ville : 9 à 12 h. ; 14 à 17 h.
C. d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30.
Bib. communale : Fermée.
Bib. populaire : 9 à 11 h. 30 ; 14 à 17 h. 30.
Consulat belge : 9 à 12 h.
Marché du Centre : 9 à 13 h.
Famille Soldat tourq. : 9 à 11 h. 30 ; 14 à 17 h.
Maison de la Famille : 9 à 12 h. ; 14 à 17 h.

A Malo-les-Bains, une fillette est trouvée asphyxiée par le gaz. Sa mère, accusée de négligence, est écrouée

Pendant une absence prolongée de sa mère, dont la conduite laisse à désirer, la petite Claude-Thérèse Vérès, âgée de 7ans, avait voulu prendre un bain. Elle ouvrit le chauffe-bain, mais le gaz se répandit dans le cabinet de toilette et ne tarda pas à surprendre la fillette qui fut retrouvée morte un peu plus tard.

Le parquet s'étant rendu sur les lieux a conclu à une négligence de la mère, si bien que le magistrat instructeur décida son arrestation.

Le père de la malheureuse enfant purge en ce moment une peine de cinq mois de prison à Loos.

Le troisième des faux contrôleurs se constitue prisonnier, à Cambrai

On sait que trois faux contrôleurs des services économiques ont mis récemment le commerce régional en coupe réglée. Les Lensois François Michel et Duhautois Maurice ont été arrêtés et écroués. Vendredi, le troisième comparse, André Hellebois, représentant à Douai, est venu se constituer prisonnier, à 17 h.

PAS-DE-CALAIS

Des cambrioleurs boulonnais en correctionnelle

Les cambriolages de la maison d'alimentation Tellier-Dupont viennent d'avoir leur épilogue devant le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer.

Le principal coupable Robert Waxin, est absent, bien que détenu, car il doit comparaître prochainement devant une autre juridiction. Au banc des accusés sont assis : Tirce Huguet, 26 ans, commis au Trésor, qu'on est surpris de voir en ce lieu ; Lucien Guilloteau, 23 ans, mareyeur ; Roger Delval, des serveuses de café et un certain nombre d'acheteurs des marchandises volées par Waxin. Celui-ci prétendait que sa mère était épicière et que c'était elle qui le chargeait de vendre des boîtes de conserves, du chocolat et diverses denrées.

C'est ainsi, nous révèlent les débats, que Tirce Huguet, qui désirait s'acheter un pardessus, consentit à vendre certains produits des cambriolages du mécanicien Waxin.

La maison Tellier-Dupont se porte partie civile et, après plusieurs plaidoiries, le tribunal prononce les condamnations suivantes :

Tirce Huguet, quatre mois de prison, six mille francs d'amende et 10.000 francs de dommages-intérêts ; Guilloteau, deux mois de prison, 12 000 francs d'amende et 15.000 francs de dommages-intérêts ; Roger Delval, 2 mois de prison avec sursis et 2.400 francs d'amende. Les acheteurs poursuivis comme receleurs sont condamnés à des amendes variant de 600 à 2.400 francs.

LES FUNÉRAILLES DE M. C. HOLLART, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU PAS-DE-CALAIS. — Vendredi à 10 h. en la cathédrale d'Arras ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance les funérailles de notre regretté correspondant, M. Camille Hollart, chevalier de la Légion d'honneur, président de l'Association professionnelle des journalistes du Pas-de-Calais.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Chapoe, archiprêtre, assisté de MM. les abbés Blaire et Doutreiant.

Le deuil était conduit par MM. Charles et Michel Hollart, fils et petit-fils du défunt, accompagnés de M. le chanoine Fournier.

A la Cathédrale, la messe de Requiem fut chantée par M. l'Archiprêtre, assisté de MM. les abbés Doutreiant et Mayolle, comme diacre et sous-diacre.

Dans les stalles avaient pris place Son Exc. Mgr Evrard, évêque de Meaux et MM. les chanoines titulaires Legru, Delgrange et Varret.

L'absoute fut donnée par Mgr Huguet, protonotaire apostolique.

Le Syndicat des journalistes du Nord et du Pas-de-Calais était représenté par MM. Navadic, président d'honneur et Paul Beghin, président.

SOMME

UN NÉGOCIANT EN VINS EST ARRÊTÉ A AMIENS

18 millions de trafic illicite

Une affaire de trafic illicite de vins qui semble appelée à un grand retentissement vient d'être découverte à Amiens par le Service du Contrôle des prix et l'Administration des Contributions indirectes.

Le négociant mis en cause, Auguste Renard, 35, rue Frédéric-Petit, est très connu dans toute la région. Il est co-propriétaire de nombreux cafés et depuis de nombreuses années il avait la plus importante clientèle.

A la suite d'une perquisition du parquet toute sa comptabilité a été saisie et lui-même a été arrêté.

De la première enquête il résulta qui si les factures portaient les prix normaux, des sommes étaient remises de la main à la main. Des vins étaient ainsi fournis aux détaillants sans bons de réapprovisionnement.

Le juge d'instruction a inculpé M. Renard de hausse illicite, achat de vins sans facture et ventes sans bons de réapprovisionnement.

Le trafic sans facture porterait sur 18 millions de francs et la vente de vins, sans bons de réapprovisionnement sur 23.000 litres.

— Un tableau du peintre hollandais Ruysdael « Solitude », vendu aux enchères hier à Paris, a atteint 2 millions 200.000 francs.

LE CARDINAL LIÉNART baptise le douzième enfant d'une famille tourquennoise

Samedi après-midi, S.E. le cardinal Liénart, évêque de Lille, est venu en l'église Saint-Christophe pour conférer le saint baptême à Gaëtan Motte, douzième enfant de M. et Mme Emmanuel Motte-Tiberghien, demeurant 8, *rue Leverrier*. *S. E. était accompagnée* de M. le vicaire général Bouchendomme.

Le parrain était M Bernard Motte, frère du nouveau-né, et la marraine, Mme Paul Tiberghien-Toulemonde.

Un exercice de défense passive

Le maire nous prie d'informer ses administrés qu'un deuxième exercice général de défense passive aura lieu dans la semaine du 22 au 28 juin.

Le jour venu, qui ne sera pas indiqué au préalable, cet exercice sera signalé comme une alerte ordinaire par les sirènes officielles et les auto-sirènes parcourront la ville pour indiquer que tous les reculs ont à rejoindre leur poste, comme en cas de bombardement réel.

S'il survenait une véritable alerte au cours de l'exercice, elle serait annoncée par le renouvellement du signal de commencement d'alerte (son modulé).

La circulation ne sera interrompue que sur le lieu même du bombardement présumé. Le public est invité néanmoins à libérer la chaussée pour permettre une circulation rapide des voitures de défense passive.

Les sirènes officielles annonceront la fin d'exercice comme s'il s'agissait d'une fin d'alerte réelle (son continu).

Le nouveau tarif de réfection des tranchées ouvertes sur la voie publique

Moyennant le remboursement à la ville d'une indemnité une fois payée, le service de la voirie assure la re*mise en état et l'entretien des revêtements* au-dessus des tranchées ouvertes sur la voie publique. Le tarif actuellement en vigueur depuis 1938 est devenu insuffisant en raison de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre et des matériaux. Le Conseil municipal a, avons-nous dit, révisé ce tarif, qui deviendra applicable dès que l'autorité supérieure l'aura approuvé.

En voici les points principaux : repavage de tranchées sur rue et entretien : 52 francs (tous les prix sont fixés au mètre carré) ; réfection d'empierrements au dessus de tranchées et entretien : 42 frs : réfection de tranchées ouvertes dans les chaussées en termacadam et entretien : 90 frs ; réfection de trottoirs au mortier de ciment, au dessus de tranchées et entretien pendant quatre ans : 37 frs ; réfection de sols en scories : 10 fr. 50. Ces prix concordent avec les dépenses réelles de main-d'œuvre et de fournitures, sans bénéfice pour la ville.

Les tickets de ravitaillement

La distribution comportera pour tous les consommateurs : une feuille de tickets de pain, une feuille de tickets viande, matières grasses et fromage et une feuille de ticket de vin.

Les titulaires de la carte M.T. « travailleur lourd » devront obligatoirement présenter leur carte timbrée par l'employeur dans la case juillet pour obtenir les feuilles de tickets spéciaux M.T.

Tickets de chocolat. — Pour les enfants de 3 à 6 ans et les consommateurs de plus de 70 ans, il leur sera attribué la feuille de chocolat JI-V. Pour les enfants de 6 à 13 ans et les jeunes gens de 13 à 21 ans, il leur sera attribué la feuille de chocolat J2 et J3.

Lait. — Les cartes de lait n'étant pas parvenues en temps utile, il sera procédé ultérieurement à leur distribution en même temps que les feuilles d'aliments spéciaux. Toutefois, les instructions parvenues du ravitaillement général précisent qu'à partir du 1er juillet, les personnes malades attributaires d'une carte de lait d'un demi-litre ou d'un quart de litre ne toucheront plus la carte de vin. En conséquence, ces personnes sont priées de réserver leur carte de vin pour la remettre lors de la distribution des cartes de lait.

Institution de la carte individuelle d'alimentation. — Distribution des feuilles de demande:

Secteur 1: mardi 23 et mercredi 24 juin, de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30, mairie annexe, rue Paul-Doumer. — Secteur 2: lundi 29 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, école maternelle, rue de l'Epidème. — Secteur: vendredi 26 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30 et samedi 27 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école de garçons, rue des Piats. — Secteur 4: vendredi 26 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30 et samedi 27 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école de garçons, rue de la Potente. — Secteur 5: lundi 29 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 30, école Duruy, rue Achille-Testelin. — Secteur 6: jeudi 25 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, école maternelle, rue de Varsovie. — Secteur 7: mardi 23 et mercredi 24 juin, de 8 h.30 à 11 h 30 et de 14 h. à 17 h. 30, école maternelle, rue Kellermann. — Secteur 8: lundi 29 et mardi 30 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 30, école de garçons, rue des Champs. — Secteur 9: jeudi 25 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, école maternelle, rue du Beau-Séjour. — Secteur 10: mardi 23 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30 et mercredi 24 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école municipale de filles, rue du Dragon. — Secteur 11: mercredi 24 juin, de 14 h. à 17 h. 30 et jeudi 25 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, école maternelle, rue du Flocon. — Secteur 12: vendredi 26 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, et samedi 27 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, square Leman, Blanc-Seau. — Retardataires: vendredi 1er juillet, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30, mairie annexe, rue Paul-Doumer.

Le ravitaillement en margarine

Les épiciers détaillants de Tourcoing sont avisés que la répartition de margarine aura lieu pour eux du 23 au 27 courant.

La répartition se fera d'après les inscriptions du référendum du début de mai. Les épiciers qui auraient des changements dans leur clientèle devront donc présenter aux répartiteurs leur liste de clients ou leur dernière facture de sucre.

Ils devront remettre : les tickets « population » de mai, collés par 10 rations sur chaque face des feuilles : les tickets : travailleurs, frontaliers, malades, prisonniers et allemands de juin, non collés.

Les concours de fin d'année au Conservatoire

Voici les résultats des concours de chant, qui ont eu lieu samedi après-midi, au Conservatoire :

Femmes. — Division d'excellence ; Prix d'excellence, médaille de vermeil à l'unanimité : Mlle Réjane Cloetens et Mme De L'Arbre-Doutreluigne. — Première division : 1er prix à l'unanimité : Miles Marie-Thérèse Kling et Paulette Lallemand ; 2me prix à l'unanimité : Mlle Gisèle Vanaerde ; 2me Mlle Aline Rammaert ; 2me accessit : Miles Denise Julienne, Angette Picavet et Raymonde Crombecq.

Hommes. — Div. d'excellence : médaille de vermeil, prix d'exc. ; MM. Robert Hazebrouck et Jules Dally. — Première div. : 1er p. : MM. Charles Biesbrouck et Albert Bourgois ; 2me p. : René Vroman et Léon Six ; 1er acc. à l'unanimité : M. André Vanglabecke.

Le jury se composait de MM Lucien Niverd, président ; Mlle Brigitte Dubois, MM. Benjamin Hennebelle, Léon Manaut, A. Petit, L. Delbarre ; secrétaire : M. Dramais.

C'ETAIT DU BEURRE. — Le brigadier Cornard a arrêté à la Croix-Rouge, M. Henri Deschamps, demeurant 57, rue du Nord, qui transportait 8 kilos de beurre et deux fromages. La marchandise a été saisie.

LES SUITES DE L'IVRESSE. — Samedi soir, M. Jules Lampe, demeurant 395, boulevard Gambetta, rentra chez lui en complet état d'ivresse. Il chercha querelle à sa femme et la roua de coups. Celle-ci épouvantée fit appel à la police et se réfugia pour la nuit, chez une voisine, avec ses trois enfants.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES, FUTURES MAMANS ET A LA FAMILLE. — Les listes des personnes admises au bénéfice des lois d'assistance aux vieillards, aux infirmes, aux futures mamans et à la famille et celles dont les demandes ont été rejetées par la commission cantonale de Tourcoing-sud, sont déposées au secrétariat de la mairie jusqu'au 9 juillet. Toutes les décisions sont notifiées aux intéressés. Jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites et adressées à M. le préfet du Nord seront reçues au secrétariat, chaque jour, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., sauf le dimanche et le samedi après-midi.

MOUVAUX

COMMERCANTS, AFFICHEZ VOS PRIX. — Mme Delescaux, commerçante, 168, rue de Roubaix, avait omis d'afficher les prix de ses marchandises. Procès-verbal.

MARCQ-EN-BARŒUL

PAIEMENT DE SECOURS aux habitants privés de ressources dans les quatre secteurs : Bourg, Pont, Plouich et Rouges-Barres, mardi 23, à 17 h.

DISTRIBUTION DE COUPONS SUPPLÉMENTAIRES DE CHARBON pour les enfants n'ayant pas atteint 1 an au 30 juin, et pour les familles de 10 personnes et plus, du 22 juin au 27 juin, à 12 h. Passé ce délai, aucune réclamation ne saurait être satisfaite. Se munir du livret de famille, de la carte de charbon et de la carte d'alimentation.

UN PORTEFEUILLE S'ENVOLE. — M. Adrien Lesecq, 8, rue Scrive, a porté plainte pour vol de son portefeuille contenant 500 frs et des pièces d'identité, commis vendredi vers 15 h. au dépôt de Fives de la S.N.C.F.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement au bureau de postes, lundi 22 de 8 h. 30 à 10 h., no 1 à 300 et de 10 h. 30 à midi, no 301 à la fin.

HALLUIN

LE CONTROLE DES CHOMEURS au bureau, 67, rue Gustave-Desmettre, les lundis et mercredis, de 15 à 16 h. et le vendredi, de 10 à 11 h.

FAMILLE DU PRISONNIER. — Permanence lundi, 42, rue J.-Jaurès, de 9 h. à midi. — Secrétariat du prisonnier libéré, de 15 à 17 h.

LINSELLES

SUCCÈS SPORTIFS. — Trois gymnastes : Maurice Lefevre, Antoine Lefevre et René Wagnon ont satisfait brillamment aux différentes épreuves et ont obtenu le diplôme de moniteur. Toutes nos félicitations aux lauréats ainsi qu'au dévoué moniteur, M. Jules Coussaert, à qui revient une grande part de ce succès et qui malgré les circonstances actuelles a su maintenir l'activité et la réputation de « La Saint-Michel ».

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Voici le rôle de la prochaine session des assises du Nord:

Mercredi 1er juillet: Adelson Verguenthen et Lucienne Poirson: mauvais traitements à enfants à Lille. — Jeudi 2: Jérôme Deschodt, attentat aux mœurs, à Uxem. — Vendredi 3: Charles Wissocq, mœurs et vol à Lille. — Samedi 4: Cécile Bacque, homicide volontaire, à Lille. — Lundi 6: Léon Anthoni, coups mortels à enfants, à Lille. — Mardi 7: Vanpamel, homicide volontaire, à Tourcoing. — Mercredi 8: Eugène Vermeulen et Roger Keusser, vols qualifiés et tentative de vol, à Maubeuge. — Jeudi 9: Georges Delouy et Eugène Vermeulen, vols qualifiés, complicité, recel à Maubeuge. — Vendredi 10 juillet, à 15 h.: Alfred et Louis Boulogne, Josepha Kniecik, inculpés de vols qualifiés: Edmond Carel, accusé dans une affaire de mœurs

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 20 juin 1942
Présidence de M. Leclercq

Vol à l'usine.— Maurice Vangœthem, 51 ans, tisserand, à Roubaix, 265, rue Edouard-Anseele pour vol de canettes de laine: 3 mois de prison

Manœuvres criminelles à Roubaix. — Denise Argillies, femme Carette, pour manœuvres criminelles, 2 ans; Lucienne Plumet et Georgette Denève, ses patientes, 1 an, ainsi qu'à Gabrielle Crabbe et à Julienne Delemeule qui avaient aidé aux opérations.

ROUBAIX

LUNDI 22 JUIN :

St Alban; demain, ste Alice.
Soleil: L. 5 h. 49; C. 21 h. 50.
Lune: premier quartier le 21.
Sapeurs-pompiers: No d'appel 303.33.
Goutte de lait, distribution 11 à 12 h.
Pharmaciens de garde jusqu'au lundi à 9 h.: MM. Camille Deroubaix, 32, rue du Maréchal-Foch, et Portier, 250, Grande-rue.

COULEURS

C'est le moment où les couleurs changent par toute la nature.

Le vert tendre tourne au foncé et les tons des champs et des bois seront moins doux à l'œil.

Cependant, comme il y a un peu de retard dans la végétation, la fraîcheur de cette palette si variée que nous offre la campagne durera un peu plus que le printemps.

Car le printemps meurt aujourd'hui sans que nous l'accompagnions de trop de regrets ; s'il nous a fait peu de promesses, il n'en a pas tenu davantage.

Il meurt et il a pour l'ensevelir en ce jour de son agonie l'ample linceul d'un ciel enfin bleu et pour le veiller, le radieux flambeau d'un soleil premier don de joyeux avènement de l'été.

Ce don, nous l'acceptons avec émotion mais avec quelque crainte qu'il nous soit tôt retiré.

La belle saison se présente joyeusement.

Alors ! que nos heures reflètent la gaieté de la nature et lui empruntent un peu de ses couleurs... vert espérance par exemple, et de ses parfums, tenez : cette odeur de foin qui entête, grise, fait oublier...

L'BOURLEUX

Mort d'un soldat

La mairie vient d'être avisée officiellement de la mort du sergent Jules Emaer, domicilié 22, rue Philippe-le-Bon.

Né à Roubaix le 19 avril 1912, M. Emaer se trouvait au début des hostilités dans les rangs du 80me régiment d'infanterie alpine et c'est en combattant avec cette unité qu'il a trouvé la mort vers le 9 juin 1940 à Condé-sur-Suippe (Aisne).

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille de ce brave.

Au Conservatoire

Voici la suite des résultats des concours de fin d'année :

Piano (Cours supérieur). — 1er prix à l'unanimité : Mlle Madeleine Picavet. — 1er prix : Mlles Micheline Arnout, Andrée Vanoverberghe, Eliane Hibon. — 2me prix : Mlles Marie-Thérèse Ménart, Bernadette Plouvier.

Le jury était composé de : MM. Francis Bousquet, président ; Victor Valentin, administrateur ; Georges Pelment ; Mmes Cour-ray-Lommez, Marie Dewyndt, Agnès Vérier et Mag. Bayart.

Classe d'histoire de la musique (Professeur : M. Francis Bousquet) — Cours supérieur. — 1er prix à l'unanimité : Jeanne Evrard, Madeleine Lierman, Alfred Quivron. — 1er prix : Christiane Noppe. — 2me prix : Madeleine Picavet. — 1er acc. à l'unanimité : Eliane Hibon. — 1er acc. Andrée Vanoverberghe. — 2me acc. : Francine Pennequin, Paulette Flévet, Andrée Deneef.

Cours moyen. — 1re mention à l'unanimité : Marie-Thérèse Ménart, Maurice Lolivier. — 1re M. : Georges Delerue, Charles Denis. — 2me M. à l'unanimité : Marie-Raphaële Priau. — 2me M. : Odette Lecapitaine, Gustave Soyez, Pierre Van Mullem. — 3me M. : Monique Noppe, Jean Fourmeau.

Le jury était composé de : MM. Francis Bousquet, [illegible] Duhamel et A. Seutin, Mlles Vandebogaerde, A. Vérier.

CROIX

LES COLIS DES PRISONNIERS. — Lundi 22, commencera la distribution du 14e colis du Comité d'entr'aide aux prisonniers de guerre, pour les lettres A à L; mardi 23, pour les lettres M à Z, au ravitaillement, 158, rue Jean-Jaurès, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h.

Les familles qui n'ont pas touché, faute d'étiquettes-adresses, les colis 11 12 et 13, pourront se présenter les mêmes jours, en respectant l'ordre indiqué.

Seules, les familles possédant la nouvelle carte du colis et celles ayant fourni les renseignements demandés pour l'établissement de la fiche professionnelle, doivent se présenter à la dite distribution.

WASQUEHAL

Un prisonnier de guerre se marie par procuration

Samedi à 10 h., M. Henri Détailleur, maire, a procédé à la célébration du mariage de M. Marcel Laheyne, domicilié à Epehy (Somme), mais actuellement prisonnier de guerre au Stalag IV A en Allemagne.

La jeune mariée, Mlle Andréa Vanderhaege, domiciliée 57, rue de Roubaix, à Wasquehal, se trouvait seule au banc des futurs époux.

Après avoir recueilli le « oui » traditionnel de Mlle Vanderhaeghe, M. le Maire présenta ses meilleurs vœux de bonheur à la nouvelles mariée en formulant l'espoir du prompt retour de son mari.

WATTRELOS

Une réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, à 10 h., à la Mairie, sous la présidence de M. Florimond Lecomte, maire.

Le Conseil décide l'acquisition amiable de la propriété Pottier, rue Saint-Joseph et adopte le plan d'alignement des rues Saint-Joseph, de la Maternité et du Beck.

— Il autorise le maire à signer un avenant à la police d'assurances du personnel communal contre les accidents du travail et à passer deux marchés, l'un pour fourniture de bordures de trottoir, et l'autre relatif à l'acquisition d'une voiture-ambulance.

— Puis il réceptionne un marché pour fourniture de robinets en bronze pour le service des eaux et un autre marché relatif à l'exécution de travaux de chauffage central au groupe scolaire du Touquet.

— Pour éviter l'usure anormale de matériaux et en vue d'intensifier l'exécution de travaux d'entretien des chaussées pavées de la voirie urbaine, par l'exécution de travaux de soufflage et de repiquage intéressant de grandes surfaces, le Conseil vote un crédit complémentaire de 100.000 fr. à prélever sur les ressources libres.

— Le compte administratif de 1941, présentant un excédent de recettes de 7.091.075 francs, est approuvé par le Conseil. Le montant des avances consenties à la commune pour les dépenses de guerre s'élevant à la somme de 9.400.000 francs, il en résulte que la situation financière de la commune à la clôture de l'exercice 1941 se traduit par un déficit de 2 millions 308.925 francs.

— Avis favorable est donné au compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 1941.

— Le compte administratif de 1941 de l'hôpital-hospice, ainsi que le compte de gestion du receveur sont aussi approuvés.

Les recettes sont de 1.916.696 fr. 90 et les dépenses de 1.704.838 fr., d'où un excédent de recettes de 211.858 francs 90.

Même approbation pour ce qui est du budget additionnel de cet établissement pour 1942 et constitué ainsi : Recettes, 280.078 fr. 80 ; dépenses, 280.003 fr. 60.

— Le Conseil émet un avis favorable à la présentation du compte administratif de 1941 du Bureau de bienfaisance, dont les recettes sont de 765.724 fr. 50 et les dépenses de 611.119 fr. 10, d'où un excédent de recettes de 154.605 fr. 40 et approuve le compte de gestion de 1941 présenté par le receveur.

Il approuve aussi *le budget* additionnel de 1942 pour le dit bureau, qui accuse un excédent de recettes de 651 fr 60, ainsi que le compte rendu financier de la Caisse des écoles, qui s'établit en recettes à 452.181 fr. et en dépenses à 444.140 fr. 90, soit un excédent de recettes de 8.040 fr. 10.

— Un crédit supplémentaire de 251 francs est voté pour être rattaché à celui de 15.000 fr. prévu pour les dépenses de fonctionnement du Conseil des prud'hommes en 1942.

Pour permettre le mandatement de dépenses afférentes à un exercice clos, le Conseil vote une ouverture de crédits de 5 434 fr. 60.

— Après avoir voté une indemnité supplémentaire de fonction pour le maire, le Conseil décide de maintenir aux facteurs des postes l'indemnité de logement prévue au budget primitif de 1942.

— Des indemnités de fonctions sont votées en faveur de plusieurs fonctionnaires communaux et le Conseil régularise diverses indemnités accordées au personnel communal en application des lois des 1er décembre 1940 et 14 septembre 1941.

— Le Conseil approuve les modifications apportées au règlement du régime des retraites des agents communaux, en application de la loi du 3 juillet 1941 et ayant voté l'attribution d'une allocation spéciale temporaire en faveur des retraités municipaux. Il autorise le maire à donner mainlevée de l'inscription hypothécaire prise à l'égard d'immeubles d'H.B.M.

— Avis favorable est donné à l'acceptation définitive par le Bureau de bienfaisance du legs Truquin-Dujardin.

C'est ensuite le huis clos.

Une manifestation de sympathie en l'honneur de M. Florimond Lecomte, maire

Dimanche matin, à l'issue de la réunion du conseil municipal, une manifestation de sympathie s'est déroulée à la mairie, en l'honneur de M. Florimond Lecomte, maire, qui entra il y a un demi-siècle au conseil municipal.

Elle réunissait les membres de cette assemblée, les chefs de service du personnel municipal, plusieurs retraités municipaux, etc..

M. Dornier, adjoint, au nom des membres de l'administration municipale, adressa à M. Lecomte leurs vives félicitations, le témoignage de l'estime dans lesquelles ils le tiennent et la grande satisfaction qu'ils éprouvent de le posséder toujours à leur tête après un demi-siècle de vie consacré à la chose publique. « Nous sommes bien placés, dit-il, pour savoir ce que comporte de dévouement un tel passé. »

En terminant, M. Dornier exprima le vœu de voir M. Lecomte le plus longtemps possible à la tête de l'administration municipale où, dit-il, votre judicieuse expérience est si utile et si appréciée.

Des gerbes de fleurs offertes par l'administration et par Mme Impens, conseillère municipale, furent remises à M. Lecomte qui remercia en quelques mots empreints d'émotion.

Enfin, M. Boulanger, secrétaire général de la mairie, associa tout le personnel municipal aux éloges et aux félicitations adressés à M. Lecomte.

Les jardiniers dont la plantation est tout à fait défectueuse pouront obtenir une carte de pommes de terre

En réponse à une réclamation faite par l'Administration municipale auprès du bureau départemental de répartition de la pomme de terre, au sujet de la mauvaise qualité des plants délivrés aux jardiniers, M. le maire a été informé qu'en ce qui concerne les jardins ouvriers et particuliers, les réclamants de bonne foi pourront obtenir — après un constat fait dans les jardins — une carte de pommes de terre attribuée cette année.

LE BUREAU DU TRAVAIL installé 236, rue Carnot, est dissous à la date du 22 juin et transféré rue Pasteur, à Roubaix (Office central). Les employeurs voudront bien adresser leur correspondance et leurs offres d'emplois à cette adresse.

Les chômeurs secourus et les ouvriers demandeurs d'emplois sont aussi priés de prendre note de ce tranfèrement.

Les chômeurs non secourus bénéficiaires de l'assurance chômage gratuite ne pointeront plus le jeudi, mais garderont néanmoins leurs droits aux assurances sociales, en réclamant, en cas de maladie, une attestation à l'Office de Roubaix.

Le pointage, la signature et le paiement continueront à se faire à l'école du Laboureur.

ACTE DE DESESPOIR. — Un cordonnier, M. Léopold Thiébaut, 65 ans, domicilié rue du Pétrole, 31, a été trouvé par un voisin pendu dans son habitation. Le décès a été constaté par M. le Dr Titecat. M. Veevart commissaire de police, a procédé à l'enquête d'usage.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — **Naissances.** — Isaac Prochownik, rue Vallon, 26. — Fortuné Spillebout, de Croix, rue de Lille, 30, né à la maternité municipale, av. Julien-Lagache, 20. — Danièle Anceau, avenue Alfred-Motte, 85, appt. 7, née à la clinique maternelle de la Fraternité, av. Julien-Lagache, 20. — Ghislaine Millecamps, r. de l'Industrie, 133. — Charles et Liliane Piet, r. Mazagran, 71. — Bernard Wystraete, r. Notre-Dame, 31.

Publications de mariages. — Louis Destriez, employé, r. des Fleurs, 1 bis, à Wattrelos, et Marie-Reine Dupont, pelotonneuse, r. des Anges, 39. — Robert Duquesne, teinturier, r. de Lannoy, 512, et Marie-Henriette Haillies, empaqueteuse, r. Victor-Hugo, 5. — André Desmarets, peigneur, 55, r. de Mons, et Hélène Nowak, pelotonneuse, de Wattrelos, r. du Fort Lillois, 27 bis. — Ernest Hubert, employé de tramways, quai de Gravelines, 19, et Yvonne Jacquart, piqûrière, de Mouvaux, r. Poissonnier, 17.

Mariages. — Paul Gilmé, typographe, rue des Filatures, 77, et Madeleine Deschacht, s.p., r. d'Italie, 45. — Louis Vandrebeck, garçon-brasseur, r. Meyerbeer, maisons Mangin, 6, et Mireille Vandenbulcke, remailleuse, r. Darbo, 61. — Henrious Cocquyt, mouleur, r. Bernard, 25, cour Bernard, 17, et Juliana De Masure, s.p., r. Bernard, 25, cour Bernard, 17. — René Mercher, tisserand, r. Jean-Bart, 17, cour Vandenoostende, 2, et Madeleine Mortier, bonnetière, r. de Saint-Omer, 2 bis.

Décès. — Victor Desbonnets, 58 ans, r. des Fossés, 17. — Marie Nolf, veuve Goethals, 80 ans, r. du Fort, 102. — Numa Bourrier, 66 ans, Grand'Place, 2. — Henri Herbaut, 60 ans, r. de Barbieux, 35. — Charles De Ly, 71 ans, r. de la Guinguette, 48. — Alexandre Schepers, 48 ans, r. de Mouvaux, 38, cour Stoen, 4. — Hélène Beaucarne, 64 ans, 7 bis, r. Malplaquet, cour Degrieck, 13.

CROIX. — **Publication de mariage.** — François Gillens, rôtier, r. Chevreul, cour Basse, 12, et Marie Brulois, couturière, à Flers-Lille.

WASQUEHAL. — Naissance. — Christiane Vancoppenolle, 20, place de la République.

Mariages. — Marcel Laheyne, cultivateur à Epehy (Somme) actuellement prisonnier au Stalag 1 V A et Andréa Vanderhaeghe, piqueuse, 57, rue de Roubaix. — Joseph Renard, journalier, 7, rue Alexandre-Ribot, et Marceline Briffaut, s.p., 8, r. Costes.

WATTRELOS. — Naissances. — Thérèse Richard, r. des Poilus, 2. — Jean-Claude Itsweire, r. Louis-Loucheur, 26. — Geneviève Theys, r. des Poilus, 2.

Publications de mariages. — Louis Destriez, employé, domic. r. des Fleurs, 1 bis, et Marie-Reine Dupont, pelotonneuse, r. des Anges, 39. — Jules Reuf, contremaître, 35, av. Henri-Carette et Andrée Lecrenier, dactylographe, r. Charlemagne, 40, à Roubaix. — Roger De Bruycker, tailleur d'habits, 21, r. P.-Brison, à Lesquin (N.), et Lucienne Delcroix, s.p., r. du Sapin-Vert, 200. — Alfred Delebarre, couvreur, rangée Moutarde, 16, et Ghislaine Vandorpe, soigneuse, à Estaimpuis.

Mariages. — Gérard Beyaert, et Bernadette Sebille. — Jean Monet et Denise Terryn. — Jules Dervirsch, et Yvonne Thirel. — Georges Martin et Gisèle Duquenne.

Décès. — Jean Capouns, s.p., 68 ans, r. de la Teinturerie, 29. — Gaston Willems, 72 ans, représentant de commerce, r. de Calais, 18. — César Lemaire, 66 ans, domestique, r. Couteau, 5. — Marie-Thérèse Delle, épouse Duhamel, 35 ans, remailleuse, r. Denis-Pollet, 10.

TOUFFLERS. — Décès. — Marie Boniface, 13 mois, cité Loucheur, 37.

TOURCOING. — Naissances. — Gérard Lefebvre, r. Victor-Hugo, 75. — Gaëtan Motte, r. Leverrier, 8.

Publications de mariages. — Pierre Poumier, corroyeur, r. Ma Campagne, 205, et Lucienne Brienne, coupeuse, r. Ma Campagne, 203. — Roger Lecomte, manutentionnaire à Bousi, et Aline Trenteseaux doubleuse, r. Lamartine, 319. — Robert Petit, maraîcher, r. du Souvenir, 4, et Elisabeth Vandenbulcke, soigneuse, r. de Normandie, cour Cambier, 6.

Mariages. — René Carrette, tisserand, et Yvonne Favorel, soigneuse, r. de l'Yser, 1. — René Creve, surveillant, et Jeanne Vanhaillewyn, doubleuse, dom. à Croix. — René Leclercq, manœuvre, et Paulette Wagnon, soigneuse, r. de Roncq, 4. — Julien Vandenheede, ouv. agricole, et Marie Vanhalst, retordeuse, dom. à Bondues.

Décès. — Marie Creve, 80 ans, veuve Victor Meteler, r. de Gand, 3. — Marguerite Vanmarck, 42 ans, épouse Jean Duremaut, r. Ach.-Testelin, 211. — Clémence Cossart, 84 ans, veuve Gustave Dutilleul, r. de l'Yser, 332. — Marie Scarbel, 70 ans, épouse Romain Sampers, r. des Acacias, 43. — Claude-Henri Goeman, 1 an, bd. de l'Egalité, 282.

MOUVAUX. — **Publication de mariage.** — Henri Plateau, marbrier, 335, r. de Tourcoing, et Marie-Thérèse Lemaire, couturière, 335, r. de Tourcoing.

Décès. — Jules Vanoverbeke, 2 ans, 52, r. Mirabeau.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Nicole Biervaque, chemin Noir, 38. — Françoise Bayeux, r. Carnot, 24. — André Verscheure, r. de la Brasserie, 18.

Publications de mariages. — Jean Leuridan, lieutenant, av. Abbé-Lemire, 28, et Jeanne Labat, s.p., à Saint-Sever (Landes). — Géry Roem, plombier, r. Jacquard, 75, et Irène François, rattacheuse, à Wambrechies. — Vaillant Roussel, manœuvre, r. Jacquard, 41, et Simone Cheroutre, s.p., r. J.-Guesde, 65. — Jules Ridez, fournier, Hautes-Loges, 52, et Simone Vancostenoble, cartonnière, r. du Dr-Charcot, 56. — Pierre Lefebvre, employé, r. de l'Egalité, 71, et Marguerite Cambay, s.p., à Lille. — André Rousselle, chocolatier, à Marquette, et Raymonde Aubin, chocolatière, imp. Delespaul-Havez, 16.

Décès. — Hubert Deneubourg, 69 ans, r. de Tourcoing, 61. — Emile Desmet, 74 ans, r. de Barœul, 41.

HALLUIN. — Naissances. — Jeannine Van Eecke, cité Montebello, 40. — Serge Beckaert, quartier Sébastopol, 45.

Publication de mariage. — René Delannoy, chauffeur d'auto, chemin de Linselles, 17, et Marietta Focke, ouvrière papetière, r. du Tissage, 3.

Mariages. — Albert Craeneat, cordonnier, et Adolphine Develter, ménagère. — Germain Degeeter, bétonneur, et Bédina Van den Eynde, manutentionnaire.

Décès. — Pauline Verbeke, 67 ans, r. Jean-Jaurès, 85.

LINSELLES. — Naissance. — Henri Debacker, rue des Chaudronniers.

Mariage. — Raymond Desrumaux, tisserand, La Vallée, et Marie-Louise Vanhuyse, femme de service, r. de Kemmel.

RONCQ. — Naissances. — Serge Messiaen, r. des Arts, 22. — Micheline Loucq, r. de la Montagne, 24.

Publication de mariage. — Robert Lamblin, employé, à Linselles, et Jeanne-Marie Lamarcq, éplucheuse.

Mariage. — Philippe Schittek, métallurgiste, à Roubaix, et Lucie Blieck, soigneuse.

La Vie Sportive

LUTTE

Au théâtre Sébastopol, à Lille, la soirée de lutte au profit des prisonniers

La soirée de lutte libre organisée samedi, au Théâtre Sébastopol, au profit des prisonniers, a obtenu un excellent succès financier, puisque 346.000 francs furent recueillis par les promoteurs de cette réunion, MM. Bouchery, Théslo, etc.., qui viendront aider à soulager nos compatriotes. Au point de vue sportif, il faut noter que, en général, les lutteurs manquaient un peu d'entraînement et se confinèrent souvent dans le « travail » au tapis.

A noter qu'une médaille offerte par Deglane fut mise aux enchères par M. Jules Catteuw et fut adjugée 15.000 francs.

Voici les résultats :

AMATEURS

En 15 minutes ou un tombé. — Verschelle, 70 kg., tombe Braems, 70 kg. (Roubaix), en 11' 49", par un double enfourchement.

— M. Nuttin, 70 kg., tombe Lobroze, 70 kg. (Roubaix), en 11' 35", par un pont écrasé.

— Jacques Verberen, 80 kg. et Jos Wolback, 80 kg., font match nul.

PROFESSIONNELS

En 30 minutes ou un tombé. — Van Der Sipp, 77 kg., tombe Félix Clody, 79 kg., en 22' 36", par un enfourchement.

— Stan Karolyi, 88 kg. et Bouveroux, 87 kg., font match nul.

— Henri Deglane, 98 kg., bat Manuel Pulaoudo, 102 kg : 1re manche en 13' 25", 2me manche en 11' 5".

En 30 minutes ou un tombé. — Zwahlen tombe Bianconi en 16' 40".

Tentative de records par l'haltérophile roubaisien Marcel Dumoulin. — Après avoir jeté 90 - 100 - 110 - 120 kg., Dumoulin échoue à 140 kg., le tapis trop glissant le gênant au départ de son mouvement.

HIPPISME

LES COURSES

Vendredi, à Vincennes

Prix de Ploermel: 1. Rolla, g. 12.50, p. 7.00; 2. Rex V, p. 5.50. — Pari jumelé: 11 fr. 50.

Prix de Rochefort: 1. Phénix, g. 6.50, 2. Pomponius; 3. Pignerol.

Prix de Mortain: 1. Quiko, g. 5.50, p. 6.50; 2. Queue de Loup, p. 9.00; 3. Quarnero II, p. 15.50.

Prix de la Vendée: 1. Mafalda, g. 29.50, p. 14.00; 2. Nac Namara, p. 34.00. — Pari jumelé: 264 fr.

Prix de Nancy: 1. Or du Rhin II, g. 82.00, p. 17.00; 2. Paulou, p. 9.50; 3. Nadypile, p. 13.00.

Prix de Rethel: 1. Pivolo g. 27.50 p. 10.00; 2. Palavas, p. 18.00; 3. Orvieto, p. 21.50.

— La carte de jardinage, instituée au printemps 1941, a été distribuée à plus de 3 millions de jardiniers dont 1.800.000 en zone occupée.

Concerts et Spectacles

TOURCOING

OLYMPIA
SEANCES : 2 h. 45 - 5 h. 15 - 8 h.
LUNDI : 3 h. - 7 h. 30
La Grande Révolte
— ACTUALITÉS —
ENFANTS ADMIS.

PONT DES PIATS
Pola NEGRI et Ivan PETROVICH
NUIT DÉCISIVE
Documentaire - Actualités

LILLE

— Au BELLEVUE —
— Au RIO —
— Chez FREDDY —
pour quelques jours seulement
UNE FORMATION UNIQUE
Les cinq de l'harmonica
la révélation de Jazz 1942
au THÉ-APÉRITIF, à 17 heures 30
LE SOIR, au programme :
MEDY et José HAMS
Odile MACKERS
Marc FRANCIS
Hélène SULLY
dans les chansons de R. ASSO.

BOUSQUET BIJOUTIER 42, r. la Vigne - Rx 26387

PERDU CARNET couvert. carton coul. cuir. Rapp. cont. récomp. : Demazy, Hôtel de la Bourse, Gd'Place, Rx. 91d

LA BLAKETTE SUPER ALLUME-FEU complet est un produit **BELMÈRE** 26150

A VENDRE : Beaux meubles, feu continu « Martin », plusieurs objets. — 12, rue du Pont-Rouge, Roubaix. 04d

Un beau bijou... Une bonne montre garantie s'achètent chez **Masquelie** 47, Gd'Rue, Roubaix Le plus grand choix. 26436

Le gérant EDMOND PASCAL

Imp du *Journal de Roubaix*, 71, Gde-Rue

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 21 juin 1942. — No 116

La lune d'or

par DELLY

Un pli de raillerie cynique soulevait la lèvre de la comtesse. Mais celle-ci ne vit pas la lueur de ruse qui traversait le regard de don Manuel.

Tous trois remontèrent... Et, ayant congédié leur escorte indienne qui avait assisté impassiblement à la visite du temple, ils se mirent à chercher le moyen de refermer l'entrée secrète.

Corpano, chez qui les allées et venues dans une contrée où l'on doit se tenir sans cesse en éveil avaient développé le sens de l'observation, eut assez vite fait de remarquer cette particularité de l'écaille soulevée, dans le corps du poisson fantastique sculpté sur la paroi de la grotte. Il appuya son doigt dessus... et le bloc remonta, fermant la mystérieuse ouverture du temple.

— Parfait ! s'exclama dona Hermosa. Maintenant, il s'agit d'aller vite... Dès ce soir, nous commencerons à faire charger l'or sur les mules... Corpano, vous surveillerez les peones, ainsi qu'il est convenu ?

— Oui, senora... Mais heureusement que nous avons les Indiens pour les tenir en respect, car ces gens-là ne se gêneraient pas pour nous faire un mauvais parti et s'emparer de toutes ces richesses.

— Voilà bien pourquoi, en dehors même de la menace que constitue pour nous don Ruiz, j'ai tenu à avoir l'aide de l'Oiseau-Noir et de ses guerriers. Eux ne tiennent pas à cet or ; ce qu'ils veulent, ce sont les armes, la poudre que je leur ai promis. Pour les avoir, ils nous seront fidèles.

En parlant ainsi, à mi-voix, dona Hermosa tournait la tête vers une cinquantaine d'Indiens apaches, qui, armés en guerre, se tenaient au fond de la grotte. Ils étaient placés là pour prévenir une surprise probable de ce côté, ainsi qu'elle s'était produite neuf ans auparavant... Et, dans les grottes voisines, des sentinelles étaient postées, épiant le moindre bruit, prêtes à jeter l'alarme.

Dona Hermosa eut un sourire de satisfaction. Tout était prêt pour recevoir l'ennemi... et cette fois, elle espérait bien ne plus se défendre avec une écrasante infériorité, comme jadis.

Corpano, lui, quitta les grottes pour aller faire exécuter les instructions de dona Hermosa. Il semblait soucieux, préoccupé, comme d'ailleurs il l'était souvent depuis quelque temps... Au passage, il jeta un coup d'œil vers la tente où se trouvait Rosario... Et il murmura :

— Dona Hermosa songe à supprimer cette enfant, qui la gênerait... Mais je ne permettrai pas cela ! Non, cette innocente créature ne sera pas sacrifiée. C'est déjà trop qu'on l'ait trompée... car enfin...

Et, le front plus assombri encore, ainsi qu'un homme touché par le remords, Corpano se dirigea vers le lieu où campaient les peones.

XIX

Rosario descendit le lendemain à la crypte, avec sa belle-mère, Corpano et, comme la veille, quelques Indiens, par mesure de sûreté... La lugubre galerie des morts — d'où le corps d'Arnaud de Chantelaure avait disparu — lui fit une impression profonde. Par contre, elle considéra avec un intérêt modéré le gisement d'or qui, la veille, avait surexcité la convoitise de Mme de Chantelaure, de Trinidad et du jeune Ferrago.

Elle ignorait les ambitieux désirs et ne souhaitait, en fait de trésor qu'une affection partagée.

Mais le temple de la Lune l'impressionna presque autant que la galerie funèbre. Don Manuel lui avait raconté qu'il servait jadis aux sacrifices humains offerts à l'astre divinisé. Sur cet autel de pierre, les victimes étaient étendues, le pontife leur enfonçait dans la gorge l'arme rituelle.... Et le sang s'écoulait par ces rigoles creusées dans la pierre, que l'on pouvait encore voir à la base de l'autel.

L'un de ces pontifes avait été Octezuma, l'ancêtre de Rosario, le dernier seigneur de la Lune. Ces meubles, taillés dans l'or et l'argent massif, ces plats, ces tasses ces buires, somptueusement travaillés, ces bijoux ornés des plus précieuses gemmes, elle en héritait de lui... Et voici qu'en les considérant, elle croyait les voir teints de ce sang qu'Octezuma, plus d'une fois, avait fait couler dans le sinistre mystère de ce temple secret.

(A suivre.)

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 21 juin 1942. — No 18

L'ASTRE POURPRE

PAR JOSEPH-LOUIS SANCIAUME

Le détective ne put s'empêcher de sourire. L'autre s'en aperçut.

— Pourquoi riez-vous ?

— Excusez-moi, mais vous êtes vraiment distrait, ou les journaux sont inexacts ! J'ai lu ce matin que le mistral faisait des siennes depuis quelques jours et qu'il faisait un temps abominable à Marseille en particulier... Vous ne vous en êtes même pas aperçu !

La plaisanterie n'eut pas l'air d'être du goût du vieil homme. Il grimaça un sourire :

— Que vous disais-je donc ? Qu'il avait fait beau ? Décidément, je perds la tête...

Une idée germa dans l'esprit de Hughes. Puisqu'il était seul avec Germain Darval, il fallait profiter de l'occasion.

— Pendant que Georges est absent, pourriez-vous m'accorder quelques instants d'entretien ? Je voudrais vous parler de lui à son insu...

Germain Darval accueillit cette proposition avec étonnement.

— Volontiers, mais je ne vois pas ce que vous pouvez bien avoir à me dire de si confidentiel. Je n'ignore rien de la vie de Georges et il n'a rien à cacher... Voulez-vous me suivre jusque dans ma chambre ? Nous y serons plus à l'aise que dans le salon. Il est onze heures. Nous aurons une heure devant nous...

Hughes suivit son hôte, en préparant l'interrogatoire qu'il allait lui faire subir. Ils arrivèrent au fond du couloir du premier étage : Germain Darval tourna le bouton d'une porte et fit pénétrer le détective.

— Entrez. Vous excuserez le désordre qui règne ici en maître... Le plus souvent, je dors dans la pièce à côté, dans ce que j'appelle « mon laboratoire » en plaisantant...

— Asseyez-vous, ajouta-t-il en refermant la porte. Et maintenant, je vous écoute !

— Je vais être franc avec vous. Que savez-vous du voyage de votre neveu à Paris ?

— Que voulez-vous dire ? Georges à Paris ? Vous plaisantez !

— Allons, allons, ne cherchez pas à finasser. La situation de Georges est trop grave ! Vous apprendrai-je quelque chose de nouveau en vous disant que le jour du crime qui vient de bouleverser Paris, Georges se trouvait dans l'appartement du professeur de Lectangle. Vous-même vous étiez dans l'immeuble ! Je le sais. Comment ? je ne puis vous le dire. Sachez seulement que je ne crois pas que votre neveu soit inquiété de sitôt par la justice. Je suis certainement le seul à connaître *son séjour à Paris...*

Tour à tour, le visage de son interlocuteur avait exprimé les sentiments les plus divers : la méfiance, l'étonnement, l'affolement. Une sinistre pensée avait un instant assombri son visage, puis ses dernières paroles avaient rasséréné le vieil homme.

— Vous consentez à sacrifier l'intérêt de la justice à celui de Georges ? Je n'ose en croire mes oreilles, Monsieur. Le malheureux enfant, comment a-t-il pu commettre une telle action ? Un Darval assassin ! Mais sa mère en mourrait si elle apprenait une chose aussi abominable ! Il nous a tous déshonorés !

Et il se prit la tête entre ses mains. Hughes respecta sa douleur silencieuse. Mais il attendait des explications. Que signifiait le séjour à Paris de l'homme qu'il avait en face de lui, anéanti sous le coup qui venait de lui être asséné ? Germain Darval releva enfin la tête. Sa physionomie avait repris son aspect coutumier, toute trace d'émotion avait disparu.

Il jeta un profond regard sur Hughes, puis, d'une voix lente, commença à parler.

— Je vois qu'il est inutile de nier. Sachez tout d'abord que je vais assez souvent à Paris. Il est un fait que vous ignorez : Georges a un frère, marié, qui vit à Paris. Son mariage a peut-être été une folie, je ne me le suis jamais demandé. Est-ce parce que je suis un vieux garçon, que je n'ai jamais compris l'opposition irréductible de mon frère et de mon père ? Peut-être. Toujours est-il que ces deux enfants s'aimaient et que j'ai continué d'entretenir des relations avec eux, en cachette naturellement, car je ne pouvais oublier que je vivais aux dépens de mon frère depuis la perte de ma fortune. Je ne pouvais pas entrer en opposition ouverte avec lui. Voici donc l'explication du mystère qui a entouré mes voyages...

Germain Darval poussa un long soupir en baissant les paupières. Par délicatesse, il ne fit pas allusion à l'aide généreuse qu'il avait apportée à son neveu et il continua, d'une voix éteinte :

— Les deux morts tragiques qui ont endeuillé notre famille ont fait de mon neveu Paul le cohéritier du domaine. Sa situation est assurée. Nous allions avoir un peu de bonheur, du moins je le croyais, lorsque s'est produit ce que vous savez : Georges, dans un moment d'égarement, a tué le professeur de Lectangle, le père de celle qu'il considérait comme sa fiancée ?

(A suivre.)